



Litige avec mutuelle generale

Par **piafpiaf33**, le **18/10/2009 à 23:48**

Bonjour, rn rnje rencontre un litige avec ma mutuelle "mutuelle generale ex mgptt" rnje suis assuré chez eux depuis 1993 mais en 2005 je suis passé d'un contrat individuel en contrat groupe puis suite mutation professionnelle je suis redevenu aussré a mon compte depuis octobre 2008 rndu fait des accord avec mon employeur normalement les cotisations son preleve sur salairernhors suite à je ne sais quelles raisons les prelevements sur mon salaire n'on pas ete effectué depuis mon retour en assure simple en octobrernil ne save me dire pourqqoui mais par contre je viens juste de recevoir cette avis en aout et ils me demandent le retroactif jusqu'a octobrernje les ai contacté en exprimant le fait que je n'avait pas prete attetion a la saisie sur les salaire de la cotisation que je m'en excusé mais que je trouve d'un autre cote un peu deplorable le delai de prise en compte de ce probleme de prelevement de cotisation et que deux trois mois je voulais bien mais casi 10mois je trouvais cela abusif de leur par sachant que je pense que la faute vien d'eux.rnj'ai d'ailleur reçut un courrier de leurs part mentionnant que "suite un probleme independant de leurs fait ils n'avaient put me prelever" rnj'ai egalement fait valoir mon ancienneté chez eux mais rien n'y faitrnquel recours ai je??rnqui puis je contacter ? rn rnmerci d'avance rn rncordialementrn rnphilippe rebiere